

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Zéro Phyto

Sainghin-en-Mélantois va au-delà de la loi de la transition énergétique pour la croissance verte et n'utilise plus aucun produit phytosanitaire.

La commune a investi dans l'achat d'un désherbeur thermique à eau chaude. Ce désherbeur utilise la vapeur obtenue grâce à la montée en température de l'eau (eau maxi à 98°) pour créer un choc thermique qui détruit les mauvaises herbes.

La gestion différenciée La fauche tardive



« Une façon de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins »

La fauche tardive est un des points de cette gestion différenciée, permettant à un grand nombre de fleurs, d'invertébrés et d'oiseaux de se reproduire.

Abri à Osmies
(abeilles solitaires)



PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

Les massifs de la commune

Point de relais important de notre patrimoine végétal, les massifs sont répertoriés d'année en année pour permettre l'identification végétale. Leur nombre croissant reflète la volonté des jardiniers d'embellir notre commune.



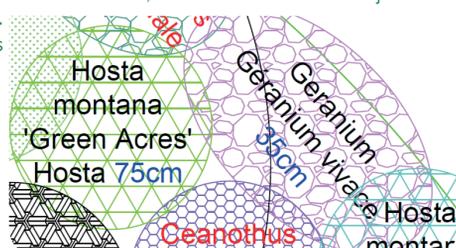
De nouvelles espèces sont régulièrement implantées.

Ces massifs deviennent un lieu d'échange de connaissances : choix des espèces, période de plantations, soins à apporter...



La gestion du patrimoine végétal

Fer de lance de la gestion différenciée, les vivaces, arbustes et arbres font l'objet d'un



recensement, d'un repérage physique sur place et de plans informatiques précis, associé à un mode de gestion, afin d'avancer de manière structurée et réfléchie sur l'aménagement de notre territoire.

VIE DE LA COMMUNE



Concours maisons fleuries

La commune organise chaque année un concours de façades et jardins fleuris. Ce concours, sur inscription, permet à la municipalité d'inciter les



sainghinois à participer à l'embellissement de la commune et à son fleurissement. Plusieurs critères sont laissés à l'appréciation du jury composé de membres du conseil municipal, de professionnels du monde horticole et de particuliers : choix des composants, harmonie des compositions,...

Une catégorie spéciale « béguinage » a été créée afin de mettre à l'honneur le travail de fleurissement et d'aménagement des jardins de nos aînés. La remise des prix a lieu le 11 novembre. Les lauréats se voient remettre une composition florale et une somme d'argent leur permettant d'investir l'année suivante dans de nouvelles fleurs !!



Site internet

La commune a mis en ligne en 2017 un nouveau site internet. Entièrement repensé, ce site

permet à la municipalité d'informer en temps réel ses administrés. Ce nouvel outil de communication permet d'annoncer les prochaines manifestations officielles et les grands rendez-vous associatifs. Le site est divisé en 3 grandes parties : vie municipale, vie du village (associations, écoles), infos pratiques (jeunesse, environnement, seniors, vie sociale).

Il permet également aux associations ne possédant pas leur propre site d'informer leurs adhérents. Menus de cantine, programme du centre aéré, règles d'urbanisme autant d'informations nécessaires à la vie quotidienne dans une commune. Ce site est amené à s'étoffer dans les mois à venir : réservation de la salle des fêtes en ligne, paiement des repas de cantine, emploi du temps partagé avec les associations, sont autant de pistes que nous étudions.

Fête du village

Ces dernières années, notre village a beaucoup évolué, en accueillant dans les nouvelles résidences construites, une population plus jeune et sur tout plus urbaine.

Il nous a semblé évident d'essayer de réunir toutes ces différentes familles au cours d'une fête rappelant les Kermesses organisées à Sainghin pendant de nombreuses années. Nous avons donc mis en place depuis 2015, une « Fête du Village » avec accueil des géants prêtés par les communes avoisinantes et la



participation des enfants des écoles et des diverses associations sainghinoises et des alentours.

Cette manifestation se déroule à travers le village et se termine au niveau de la salle des Fêtes, ce qui nous permet de profiter de l'environnement tranquille et boisé de ce lieu.

Salon 7Lieux Village

L'association 7Lieux existe depuis 18 ans, elle est reconnue d'intérêt général. A l'origine en 1999, elle était dans une ferme en Flandre française à Boeschèpe et depuis 2003, sa base se situe sur Sainghin-en-Mélantois.

7Lieux met l'écologie appliquée au cœur de sa réflexion et fait connaître le mieux-vivre au naturel dans les thèmes suivants : l'environnement, la santé au naturel, l'évolution personnelle et l'expression artistique. L'association 7Lieux a pour objet l'organisation de formations,



conférences, stages, ateliers, séminaires, événements traitant de l'écologie appliquée et de salons grand public.

Lors des 4 éditions précédentes du salon 7Lieux Village, plus de 4000 visiteurs sont venus découvrir le « Mieux-vivre au naturel » et « Comment trouver les meilleures solutions écologiques »

Ces salons se déroulent à la salle des fêtes de Sainghin-en-Mélantois, rénovée en Haute Qualité Environnementale et chauffée en géothermie. L'entrée y est gratuite. Ces salons sont basés sur la découverte, l'échange et l'expérimentation. Les visiteurs peuvent s'enrichir de connaissances lors de mini-conférences, des ateliers, des échanges avec les partenaires exposants et de parcours randonnées

de découverte de la ville de Sainghin-en-Mélantois riche de son patrimoine culturel et environnemental. Le centre d'animation se situe au 379 rue du Maréchal Leclerc face à l'église de Sainghin-en-Mélantois.

www.7lieux.fr - tél : 03 20 34 90 62



EDITO DU MAIRE

La participation de notre village au concours national des villes et villages fleuris est un moteur essentiel de la dynamique de notre vie communale.

Nos équipes techniques s'approprient complètement ce concours et le vivent comme un challenge qui mobilise leur énergie, leur imagination et renforce leur motivation. Il développe également une solidarité nécessaire entre les trois pôles communaux : espaces verts, bâtiments communaux et administration.

Les « petites fleurs » sont leur victoire !

Cette mobilisation, portée par le soutien sans faille du Conseil Municipal, est relayée par une grande partie de la population qui, par le fleurissement des façades et des jardins, par l'abandon des produits phytosanitaires, par la propreté de leur trottoir, participe à ce challenge.

Les « petites fleurs » sont un élément important de notre « vivre ensemble ».

Enfin tout cela n'aurait pas été réalisable sans l'aide, l'appui, les conseils techniques des services et des élus départementaux puis régionaux.

Merci à eux... et bravo à tous.

JACQUES DUCROCO

GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

Rénovation énergétique

La commune engage des investissements importants pour réduire la consommation énergétique de ses bâtiments et infrastructures.

2015 - Rénovation de l'éclairage public

- Remplacement des 80 points lumineux par des leds
- 225.000 € de travaux
- Economie d'environ 42 % des consommations

2017 - Rénovation thermique de l'école maternelle et de la cantine

- Remplacement de la chaudière de l'école et de 41 radiateurs



- 60.000 € de travaux
- Economie d'environ 20% des consommations

En projet pour 2018 - Rénovation thermique de l'école primaire et de la mairie

- Remplacement de la chaudière de la mairie et de 66 radiateurs
- 56.000 € de travaux
- Economie d'environ 25 % des consommations

Amélioration du cadre de vie

La commune attache beaucoup d'importance à son patrimoine bâti remarquable. Un soin particulier est porté sur l'entretien et l'embellissement de notre patrimoine historique. En 2013 et 2014, nous avons procédé à l'aménagement paysager de notre seul site classé (le Mont des Tombes). En 2017, nous avons souhaité, en partenariat avec la commission des Arts sacrés, mettre en valeur les espaces intérieurs de l'Eglise Saint-Nicolas en renouvelant l'éclairage. Le bâtiment accueille tous les ans notre festival de musique « 1000 Notes en Mélantois ».

Pour encore magnifier la beauté de cet édifice, nous avons également prévu de revoir les éclairages extérieurs en 2018.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

en famille. Une partie de la zone sera aménagée en éco-pâturage permettant d'observer de plus près les moutons du Boulonnais, une autre partie permettra aux familles de se poser et de déguster les fruits du verger.

Un accent sera mis sur la communication auprès du public : panneaux explicatifs de la faune et de la flore.

Jardins familiaux

Avec un taux d'occupation au plus haut, les jardins familiaux sont un franc succès. Les chalets seront prochainement changés et un composteur mis à la disposition des jardiniers.

Un nouvel occupant se lance dans la permaculture de sa

Aire de pique-nique

Lieu de détente créé en 2017 à la lisière du bois de la Noyelle. Passage apprécié des coureurs des alentours, c'est également un arrêt détente pour les promeneurs en tout genre.

Sur place vous y découvrirez divers végétaux, une haie champêtre et de multiples variétés de fruitiers dont la cueillette sera en libre-service. Un parcours sportif et une table de pique-nique viennent compléter l'endroit. Espace de détente et de convivialité pour tous...



parcelle, une initiative à encourager...

La commune a engagé depuis plusieurs années l'aménagement d'aires de loisirs extérieurs comme l'aire de jeux de l'avenue du Bois. Le souhait de promouvoir la nature auprès des sainghinois est un de nos axes politiques fort. Plusieurs projets menés à bien en 2017 et à venir en 2018 répondent à cet objectif.

2018 - La construction d'un City stade

La commune connaît une augmentation du nombre d'enfants scolarisés et s'en réjouit. Afin de répondre à la demande d'aménagement d'espaces récréatifs pour les petits et grands, nous avons projeté de construire un city stade. Placé à proximité des bâtiments scolaires et des équipements sportifs, il sera accessible à tous, au milieu d'un écrin de nature (entre le Bois de la Noyelle et les terrains de football).



INFOS PRATIQUES

433, rue du Maréchal Leclerc
59262 Sainghin en Mélantois
Tél : 03 20 61 90 30
mairie@sainghin-en-melantois.fr
www.sainghin-en-melantois.fr

Horaires :
lundi au jeudi :
8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Vendredi et samedi : 8h30 à 12h

2 615 habitants - superficie de 10,48 km²
Densité : 250 hab./km²

Coordonnées GPS :
50° 35' 16" nord - 3° 10' 06" est
Altitude Min. 25 m
Max. 52 m